

Mise en ligne : 9 décembre 2014.
Dernière modification : 4 février 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ NORD-AFRICAINE D'ÉLECTRICITÉ, GAZ ET EAU, À SFAX (filiale de la Gaz et eaux de Tunis et de la Lyonnaise des Eaux) www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Gaz_et_eaux_Tunis.pdf

S.A., 24 janvier 1923.

Société nord-africaine d'électricité, gaz et eaux
(*Le Sémaphore algérien*, 7 mars 1923)

Sous cette dénomination, une société anonyme vient d'être formée pour la construction et l'exploitation dans tous les pays, mais particulièrement dans les colonies françaises de l'Afrique du Nord, de toutes usines, de tous réseaux, de toutes installations ayant pour but de produire, transporter, d'utiliser l'eau, le gaz et l'énergie électrique. Le siège est à Paris, 17, rue d'Athènes. Le capital est de 1 million, en actions de 500 francs, toutes souscrites en numéraire. Il pourra, dès à présent, être porté à 5 millions.

Société nord-africaine d'électricité, gaz et eaux
(*Les Annales coloniales*, 23 mars 1923)

L'assemblée générale extraordinaire a ratifié la nomination faite par le conseil de MM. Robert Flury-Hérard, Siegfried Propper, Albert Petsche [adm. délégué SLEE], Maurice Jeance ¹ et Arthur Monmerqué ², en qualité d'administrateurs de la société, et nommé M. Jean Siegler, administrateur [X-Mines][SLEE].

La même assemblée a décidé le transfert du siège du 17, rue d'Athènes, au 10, rue de Sèze, à Paris.

Société nord-africaine d'eau, de gaz et d'électricité
(*La Journée industrielle*, 10 juillet 1925)

¹ Maurice Jeance : né le 11 mars 1875 à Paris. Officier de marine, puis administrateur d'entreprises électriques : Société nord-africaine d'électricité, gaz et eaux, à Sfax (1923), Société marocaine de distribution d'eau, de gaz et d'électricité, Andelysienne d'Électricité, le Centre électrique à Vierzon, l'Est-Lumière et le Nord-Lumière à Paris, l'Union financière pour l'industrie et l'équipement...

² Arthur Monmerqué, X-Ponts 1874, inspecteur général des Ponts et chaussées, président de la commission de l'électricité au ministère de l'industrie (*Le Temps*, 30 octobre 1920), membre de la commission des comptes du PLM (*Le Journal des débats*, 23 avril 1928), administrateur de la Cie générale française de tramways. Sa présence au conseil de la Société lyonnaise des schistes bitumineux semble indiquer une proximité avec la Lyonnaise des eaux.

Cette société vient, de passer commande à la Compagnie de Construction Mécanique, Procédés Sulzer, d'un moteur Diesel-Sulzer de 750 CVe, destiné à la centrale de Sfax.

Cette unité est la quatrième installée à Sfax, ce qui portera la puissance de la centrale à 2.000 CVe environ.

Nous rappelons, au sujet de cette nouvelle commande, que le même groupement a déjà équipé, avec des moteurs Diesel-Sulzer, les centrales de Rabat, Safi, Mazagan et Marrakech.

SOCIÉTÉ NORD-AFRICAINNE D'ÉLECTRICITÉ, GAZ ET EAUX
S.A. frse au capital de 1 MF.
Siège social : Paris, 10, rue de Sèze
Registre de commerce : Seine, n° 207.454 B
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 407)

Conseil d'administration
composé de 5 à 8 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 25 actions.

PETSCHÉ (Albert), 8, bd Émile-Augier, Paris ; pdt.
HACKENBERGER (Paul), 32, r. La-Boétie, Paris ; adm. délégué ;
FLURY-HÉRARD (Robert), 19, r. La-Boétie, Paris ;
JEANCE (Maurice), 3, r. Picot, Paris ;
MONMERQUÉ (Charles), 19, r. Decamps, Paris ;
MOUCHARD (Victor) [ingénieur, directeur de la Gaz et eaux de Tunis], à Tunis ;
PROPPER (Siegfried), 5, r. St-Georges, Paris ;
SIEGLER (Jean), 11, av. de Boufflers, Paris.

Commissaires aux comptes
BURLLOTTE, 26, r. de Londres, Paris ;
MAQUAN, 4, r. de Vienne.

ÉTUDES FINANCIÈRES
Lyonnaise des eaux et de l'éclairage
(*Le Temps, 31 août 1931*)

[...] Des intérêts ont été pris dans la Compagnie de gaz et régie cointéressée des eaux de Tunis ; la Société nord-africaine d'électricité, qui exploite une concession à Sfax, et dont la moitié du capital appartient à la Lyonnaise [...].

ÉTUDES FINANCIÈRES
Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage
(*Le Temps, 27 novembre 1933*)

[...] La Société nord-africaine d'électricité, gaz et eau x a maintenu son dividende de 50 francs par action de 500 francs. [...]

SOCIÉTÉ NORD-AFRICAINNE D'ÉLECTRICITÉ, GAZ ET EAUX (1951)

[wikipedia](#)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 160 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL A PARIS : 10, RUE DE SÈZE

EXPLOITATION ÉLECTRIQUE DE SFAX

Dès 1907, la partie centrale de la ville de Sfax était [alimentée] par une petite usine électrique municipale desservant quelques centaines d'abonnés en courant continu. Pendant la Première Guerre mondiale, le service public fut assuré d'une façon particulièrement précaire, et la période d'après-guerre fit apparaître l'impossibilité matérielle, pour l'organisation à cette époque-là en place, de s'adapter à la nouvelle situation. C'est ainsi que le gouvernement demanda, en 1923, à la Compagnie du gaz et des eaux de Tunis de s'intéresser au problème et de réaliser à Sfax des installations susceptibles de faire face aux besoins croissants. La Compagnie constitua la Société nord-africaine d'électricité qui se mit immédiatement à l'œuvre. Devant la difficulté pratiquement insurmontable créée par le manque d'eau, l'usine à vapeur existante fut arrêtée et remplacée par une centrale Diesel créée de toute pièce. Parallèlement, les réseaux à courant continu, incapables de transiter l'énergie produite, furent très rapidement remplacés par des réseaux triphasés. Toute une ossature de câbles à haute tension fut mise en place, les premiers postes de transformation créés et les réseaux basse tension aménagés. De 1923 à 1939, la puissance de la centrale passa progressivement de 300 à 4.500 CV pour assurer une pointe d'environ 1.500 kilowatts. Devant l'accroissement de la demande d'énergie, la Société nord-africaine décida, en 1939, l'installation d'un nouveau groupe de 2.800 CV. Mais la guerre empêcha cette réalisation. Entre 1940 et 1942, l'impossibilité d'importer du combustible approprié, imposa à la Société nord-africaine de transformer ses moteurs Diesel pour la marche au gaz pauvre. Une première batterie de gazogènes permettant d'alimenter 1.000 chevaux fut construite avec les moyens locaux et une grosse batterie de gazogènes mécaniques à débrayage automatique était en cours de montage en novembre 1942. C'était la première fois, dans l'histoire de la mécanique, que des moteurs Diesel de cette importance fonctionnaient dans de pareilles conditions. Dès le lendemain de la libération de Sfax, l'édification d'une nouvelle centrale fut entreprise à Sidi-Messaoud, dans la banlieue nord et en dehors de l'agglomération urbaine de Sfax, et avec les moyens du bord, puisque la Tunisie devait pendant longtemps rester coupée de la France. Tout en poussant activement la reconstitution des groupes bombardés, la nouvelle centrale, ainsi que ses annexes, s'édifia rapidement. Dès l'été 1943, les groupes de 500 chevaux furent remis en marche. Le groupe de 1.500 chevaux put fonctionner en novembre 1943 à l'ouverture de la campagne oléicole, qui fut ainsi aisément assurée. On passa ainsi de 4.500 CV en 1939 à 6.550 en 1947. Devant les extensions croissantes de consommation, le concessionnaire a estimé prudent de doter la centrale d'une nouvelle unité. Un deuxième groupe de 2.800 CV a été mis en place en 1949, ce qui porte la puissance actuelle de l'usine à 9.400 CV. La Société nord-africaine d'électricité a mis au point un vaste programme d'extension de ses réseaux, dont la première tranche est en cours de réalisation. Les réseaux haute tension, notamment, devront être intégralement remaniés, la tension primaire de 15.000 volts devant être substituée à l'actuelle tension de 5.000 volts, insuffisante pour faire face aux demandes nouvelles de l'industrie locale et à l'électrification de la zone des jardins qui entoure Sfax sur une profondeur d'une dizaine de kilomètres. L'ensemble de ces travaux devra obligatoirement se répartir sur plusieurs années et tout sera mis en œuvre

pour que leur réalisation soit effectuée dans des conditions optima de délai et d'exécution.
